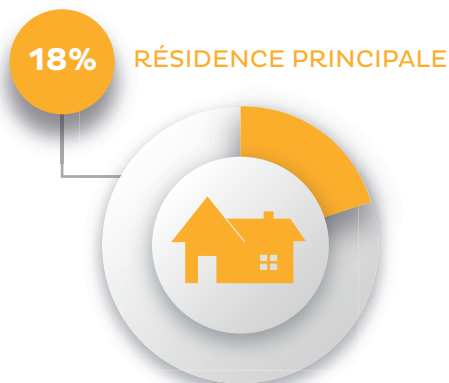
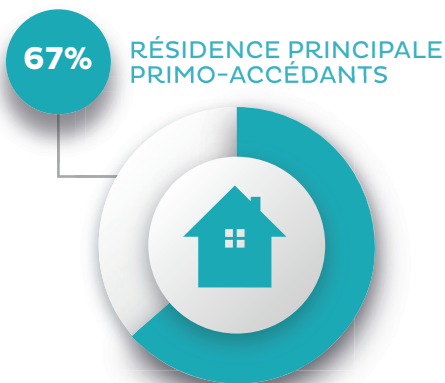


UN DÉBUT D'ANNÉE 2020 PORTÉ PAR LES PRIMO-ACCÉDANTS

Avec 67% de la clientèle Cafpi en janvier, les primo-accédants ont porté le marché immobilier et lui ont permis de maintenir une bonne dynamique.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

L'emprunt moyen du primo-accédant a diminué en janvier par rapport au mois précédent. Alors qu'en décembre les primo-accédants empruntaient en moyenne 241 100 € sur 281 mois, pour un effort consenti de 5,78 années de revenus, en janvier, le montant moyen emprunté est passé à 225 900 € sur 285 mois pour un effort consenti de 5,72 années de revenus.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants, le montant moyen de l'emprunt poursuit sa hausse en janvier pour atteindre 369 900 € sur 259 mois pour un effort consenti de 6,45 années de revenus, contre 360 700 € sur 261 mois en novembre pour un effort de 6,87 années de revenus.

225 900 €

EMPRUNT

369 900 €

5,72 années de revenus

ACQUISITION

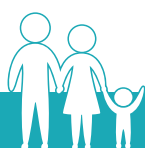
6,45 années de revenus

80 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

84,5 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

241 100 € / 281 MOIS

DÉCEMBRE

225 900 € / 285 MOIS

JANVIER



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE

360 700 € / 261 MOIS

JANVIER

369 900 € / 259 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS BAISSE SENSIBLEMENT AVEC **225 900 €** SUR 285 MOIS.

IL AUGMENTE AU CONTRAIRE CHEZ LES ACCÉDANTS AVEC **369 900 €** SUR 259 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

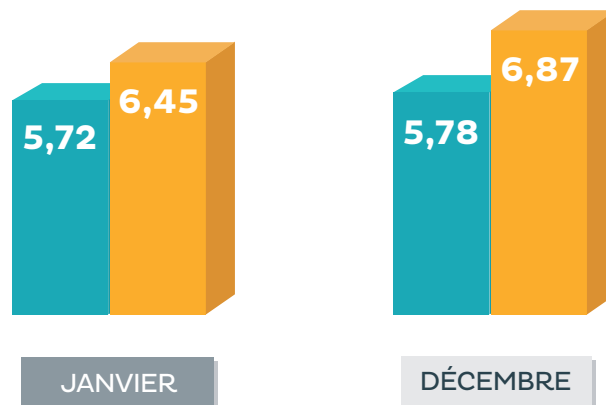
LES CHIFFRES DU MOIS DE JANVIER



Le prix du bien représente **5,72 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **6,45 années** de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

89,4%

DÉCEMBRE

80%

JANVIER



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE

87,1%

JANVIER

84,5%

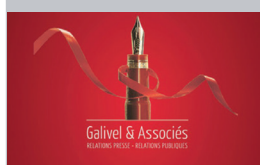
LA PART DE L'ANCIEN BAISSE À **80%** DES ACQUISITIONS DES PRIMO-ACCÉDANTS.

LA BAISSE S'AMORCE AUSSI CHEZ LES ACCÉDANTS, AVEC **84,5%** DES ACQUISITIONS.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
 Carol Galivel / Julien Michon
 Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
 21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Tabet
 Directeur Général Adjoint
 Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
 28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.tabet@cafpi.fr

CAFPI %
 EXPERT EN CRÉDITS

ACQUISITION FÉVRIER 2020

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.